

Déclaration liminaire

L'UNSa Justice dénonce une fois de plus la parution trop tardive de la circulaire d'évaluation des corps communs. Celle-ci parue fin juin pénalise les fonctionnaires qui souhaitent faire un recours quand pour certains leur entretien leur est notifié la veille de leur départ en congés.

Evaluation des greffiers en chef.

L'UNSa Justice trouverait plus cohérent que les greffiers en chef soient évalués après les fonctionnaires de catégorie C et B. Comment les directeurs de greffe peuvent-ils décemment évaluer leurs chefs de service sans pour autant savoir si leurs objectifs sont atteints ?

Primes des corps communs.

A ce jour l'UNSa Justice déplore que certains SAR n'aient toujours pas procédé au paiement de la prime de 120 euros. Nous vous demandons de bien vouloir donner rapidement des instructions aux SAR qui n'auraient pas encore procédé au versement. Est-ce que la prime d'octobre sera versée avant la fin de l'année ? La paye de décembre devant être dans les trésoreries générales avant le 15 novembre.

RIFSEP – (anciennement Prime de Fonction et de Résultat)

L'UNSa Justice s'interroge sur les recours éventuels que pourraient faire les agents sur le complément indemnitaire qui serait versé en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir. Ces attributions individuelles devraient être comprises entre 0 et 100 % d'un montant plafonné. Nous vous demandons que cette question soit étudiée lors du prochain CTM.

L'UNSa Justice déplore le manque d'adjoints techniques à la cour d'appel de Paris. Le pôle courrier fonctionne en majorité avec des adjoints administratifs alors que ces fonctions sont dévolues à la filière technique. Comment dans ces conditions peut-on accepter que vous refusiez depuis plusieurs CAP le détachement de fonctionnaires techniques en administratif alors que dans les faits, souvent l'administration elle-même ne respecte pas les spécificités des corps.

L'UNSa Justice dénonce encore une fois le non remplacement des fonctionnaires de catégorie C partant en retraite. Celui-ci a un effet destructeur sur les agents restant en fonction. La surcharge de travail est telle que certains font le travail de plusieurs fonctionnaires. Est-ce les prémices d'une extinction programmée de la catégorie C ?

Direction de l'Administration Pénitentiaire :

Pour encore un trop grand nombre de Personnel Administratif, la question de l'évaluation/notation reste : L'évaluation, oui ! Mais au titre de quelle année ? L'UNSa Justice l'a encore malheureusement constaté lors de déplacements avec un retard record de 4 ans.

Quand l'exercice est réalisé ; il doit l'être dans les règles pour ne pas dévoyer ce moment important de dialogue. Pour l'UNSa Justice il convient d'éviter les entretiens collégiaux (cela existe pour deux collègues Adjointes Administratives affectées dans le même service), et de bannir les objectifs

contradictaires (mission administrative au rez-de-chaussée d'un établissement et tenue sur un même créneau horaire de missions d'écoutes téléphoniques et de standard au 1^{er} étage). Les répercussions de l'évaluation sont nombreuses pour les Personnels Administratifs (avancement, réduction d'échelons) c'est pour cela que l'UNSa Justice tient au respect de la procédure établie.

Cette période estivale pour les Adjoints Administratifs Pénitentiaires a été également synonyme d'écrêtage des heures, de congés annuels non pris ou pris par 1/2 journées pour assurer la continuité du service. Quand l'administration pénitentiaire n'a pas plus d'autre solution pour éviter le blocage elle contraint la présence d'un corps professionnel certes minoritaire un nombre mais indispensable à son bon fonctionnement au risque d'une démotivation professionnelle profonde.

Au delà des situations évoquées, la question de la gestion du temps de travail des Personnels Administratifs est au cœur du problème. Les nouvelles missions confiées aux structures pénitentiaires se font à effectif égal. La variabilité du temps de travail ne permet plus d'absorber ces nouvelles contraintes. L'UNSa Justice réclame en recrutement statutaire à auteur des besoins pour en finir avec cette course sans fin.

Dans la perspective de l'ouverture des prochains établissements pénitentiaires, l'UNSa Justice demande à ce qu'une consultation des personnels administratifs touchés par les fermetures soit réalisée et/ou actualisée afin de conjuguer au mieux les aspirations des collègues avec les services à mettre en œuvre.

Le 16 septembre 2014

Les Elus UNSA Justice à la CAP